

Paris, le 2 avril 2026
Communiqué de presse

À l'approche des décisions de mise en culture pour la campagne 2026, les acteurs des filières fruits et légumes destinés à la transformation tirent la sonnette d'alarme.

Producteurs et industriels constatent une dégradation rapide de leur situation économique, qui met en danger la pérennité des exploitations agricoles et des outils de transformation sur le territoire.

DES SURFACES EN BAISSÉ POUR LA CAMPAGNE 2026

Dans la grande majorité des filières, les discussions en cours autour des contrats de culture pour la campagne 2026 se traduisent par une baisse des surfaces mises en production, conséquence directe d'un ajustement des volumes contractualisés. Cette réduction concerne plusieurs productions majeures, notamment les légumes verts, la tomate ou encore le maïs doux.

Cette évolution intervient dans un contexte paradoxal où la balance commerciale française en fruits et légumes prêts continue de se dégrader d'année en année, avec une part croissante des approvisionnements couverte par des importations.

Si cette tendance se confirme, la baisse des surfaces et des volumes produits en France mettra directement en péril l'équilibre économique des exploitations agricoles comme des outils de transformation, qui doivent couvrir des charges fixes importantes.

À terme, cette contraction de la production nationale fragilise la compétitivité de l'ensemble de la filière et accélère le risque de décrochage de la production française.

UNE PRESSION EXCESSIVE SUR LES PRIX

Parallèlement à cette baisse des volumes, les industriels font face à une pression très forte de la distribution pour obtenir des baisses de prix, justifiées par la volonté de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs et par l'alignement sur les prix pratiqués sur les marchés internationaux.

Cependant, les productions françaises sont en concurrence directe avec des produits issus de pays où les exigences environnementales, sociales et réglementaires ne sont pas équivalentes à celles appliquées en France.

Dans ce contexte, les professionnels rappellent que la préservation du pouvoir d'achat des consommateurs ne peut pas reposer uniquement sur l'amont agricole et industriel. La prise en compte des coûts de production reste une condition essentielle pour assurer la pérennité des filières françaises.

Cette pression intervient en outre dans un contexte géopolitique incertain : les tensions au Moyen-Orient laissent déjà entrevoir une hausse brutale du coût du carburant et de certains engrais, qui viendrait alourdir encore les charges des exploitations et des entreprises de transformation.

UNE FILIÈRE CONFRONTÉE À UN RISQUE DE DÉCLIN

Pour les acteurs de la filière, la situation est désormais critique.

Au-delà de l'équilibre économique des entreprises, les professionnels alertent sur les conséquences pour la souveraineté alimentaire française.

Pour André BERNARD, Président de l'ANIFELT,

« Les acteurs de notre filière se trouvent aujourd'hui dans une situation de crise profonde, qui ne permettra pas, à moyen terme, d'assurer la pérennité de nos exploitations agricoles et de nos outils de transformation.

Ce n'est pas seulement l'avenir de nos filières qui est en jeu, c'est aussi la capacité de la France à maintenir une production nationale de fruits et légumes prêts. »

UNE MOBILISATION DE LA FILIÈRE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Les professionnels de la filière sont pleinement engagés dans les travaux lancés par la ministre de l'Agriculture dans le cadre des conférences sur la souveraineté alimentaire, dont l'objectif est de renforcer la production française et de sécuriser les approvisionnements du pays.

L'ANIFELT et l'ensemble de ses membres participent activement à ces échanges et rappellent également leur engagement dans le Plan de souveraineté fruits et légumes signé en 2023, qui vise à développer des filières plus résilientes, compétitives et durables. Mais pour les acteurs de terrain, un décalage apparaît aujourd'hui entre ces ambitions et la réalité économique des filières.

« Nous sommes pleinement mobilisés dans les travaux sur la souveraineté alimentaire. Mais la réalité du terrain nous rattrape : si les conditions économiques ne permettent plus de produire, il n'y aura plus de souveraineté alimentaire. »

Dans ce contexte, la filière appelle l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire à prendre leurs responsabilités afin de garantir des conditions économiques compatibles avec le maintien de la production sur le territoire.

« Ce ne sont que quelques centimes par unité de vente pour le consommateur. Mais ces quelques centimes peuvent compromettre la pérennité de nos productions sur le territoire. La souveraineté alimentaire ne se décrète pas : elle se construit chaque année dans les champs et dans les usines. Les décisions économiques prises aujourd'hui dans les négociations commerciales détermineront la capacité de la France à maintenir ces productions demain. »

L'ANIFELT appelle en outre à un déploiement rapide et complet du plan de souveraineté fruits et légumes pour accompagner la filière face aux défis majeurs qu'elle doit relever. La souveraineté alimentaire ne pourra être atteinte sans la mise en œuvre effective des mesures déjà identifiées :

- permettre à la filière l'accès à des solutions de protection des cultures à la fois efficaces et respectueuses de la santé de l'homme et de l'environnement,
- soutenir durablement la recherche, l'innovation et l'expérimentation, en particulier à travers des programmes structurants tels que le PARSADA, et afin d'accompagner l'adaptation et l'atténuation du changement climatique,
- soutenir les investissements agricoles et industriels pour une filière fruits et légumes durable, décarbonée, résiliente et compétitive,
- dynamiser la consommation de fruits et légumes sous toutes leurs formes.

* À PROPOS DE L'ANIFELT

Depuis 50 ans, l'ANIFELT rassemble les acteurs agricoles et industriels des fruits et légumes transformés (conserves, surgelés, déshydratés, compotes, confitures, confits, séchés...). Elle œuvre pour la compétitivité, la durabilité et la reconnaissance de la filière, en portant une voix collective auprès des décideurs publics, des partenaires institutionnels et des acteurs économiques.

Elle regroupe 19 organisations, organisées en 2 collèges, et représentatives des activités de la production agricole (AGPM Maïs doux, ANCG, ANPP, AOP pêches abricots, AOPN CEBI, AOPN Cénaldi, AOPN CEP pruneau, AOP VEGA FRUITS, CETOMI, FELCOOP, FNSACC, SPBRL) et de la transformation (AFC, AFTP, Confiseurs de France – cerises confites, FFS, FIAC, SVFPE, UTBR).

Ces organisations composent également les sept sections interprofessionnelles spécialisées (ADIB – betteraves rouges, AFIDEM – fruits à destinations multiples, ANIBI – bigarreaux d'industrie, ANICC – champignons de couche, BIP - pruneaux, SONITO – tomates d'industrie, UNILET – légumes en conserve et surgelés).

L'ANIFELT, c'est :

- ✓ 15 500 exploitations agricoles
- ✓ 120 Organisations de Producteurs
- ✓ 2 millions de tonnes de fruits et légumes récoltées et livrées aux usines
- ✓ 30% des légumes et 20% des fruits produits en France
- ✓ 27 000 emplois directs
- ✓ 230 unités de transformation
- ✓ 5,5 milliards d'€ de CA

Contact :

Victoire Cassignol – Directrice Générale

✉ victoire.cassinol@anifelt.com

📞 06 71 09 12 25